

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION DU 8 JANVIER 2015

52 personnes présentes

Présence d'un journaliste de Sud-Ouest

1) Compte-rendu de l'audience des directrices avec le Dasen tenue mercredi 7 janvier

Cette rencontre s'est tenue à la demande du Dasen

Pour préparer la rentrée 2015, les écoles sont classées en 3 catégories :

les écoles en REP / les écoles en ruralité / le « tout venant » (terme utilisé par le dasen)

L'élémentaire Marcel Sembat et la maternelle Saint Maurice font partie de la liste des 8 écoles assimilées éducation prioritaire sans être en REP. Le Dasen a expliqué que les 2 écoles conserveraient :

- un maintien du taux d'encadrement ; moyennes actuelles d'effectifs par classe :20,... pour Sembat et 22,... pour saint Maurice
- une scolarisation des moins de 3 ans
- l'indemnité Zep pour les enseignants (maintenues pendant 3 ans)
- un jour de décharge coordination du réseau (pendant 4 ans) – A la question « quel réseau ? » il a indiqué qu'il allait demander aux directeurs de Gironde d'assurer la coordination école/collège (animation du conseil école/collège) partout.

Les directrices lui ont demandé la ré-intégration du collège dans le réseau. Il a répondu qu'il n'en était pas question que le collège accueillait des élèves de quartiers favorisés, que seuls les élèves issus de Sembat relevaient de l'éducation prioritaire et que donc cela ne justifiait pas un maintien en EP. Les directrices ont rappelé que les bons résultats du collège étaient liés aux moyens qui avaient permis aux enseignants de mettre en place un accompagnement de qualité des élèves et de leur famille.

Pour ce qui est des moyens pour les 2 écoles, il n'est pas question de faire une mention écrite de ce qu'il a indiqué qui pourrait être conservé.

Il a proposé de recevoir les parents d'élèves de Sembat et Saint Maurice mercredi 14 janvier à 18h30.

2) De nouvelles écoles se découvrent sorties de l'éducation prioritaire.

Le snuipp-fsu en mettant en parallèle la nouvelle carte de l'éducation prioritaire et les écoles actuellement en réseau a noté que des écoles n'apparaissaient plus en éducation prioritaire.

C'est le cas par exemple de la maternelle Barbey, de la maternelle Beck et de l'élémentaire Buisson (Bordeaux Belcier). L'école Carle Vernet se retrouve, elle, dans la liste des écoles dites « orphelines », c'est-à-dire sortie de réseau mais assimilée « éducation prioritaire »

Des enseignantes de ces écoles sont présentes ce soir, elles demandent comment faire pour répondre à cette attaque. Aucune notification du Dasen n'a été faite à ces écoles. C'est d'ailleurs aussi le cas pour les écoles Sembat et Saint Maurice ainsi que pour le collège Berthelot qui n'ont reçu à ce jour aucun document officiel pour la suppression du RRS.

Un Comité technique académique se tiendra mercredi 14 janvier. Aucun document sur les écoles en EP n'a été transmis aux organisations syndicales.

Liste des écoles « orphelines » : 8 écoles

Bègles élémentaire Sembat / maternelle Saint Maurice,

Bordeaux : Carle Vernet maternelle / Carle Vernet élémentaire / Monnet mat / Monnet élém,

Floirac : élém Camus / mat Mauriac

Liste des écoles qui ne figurent pas sur la nouvelle carte alors qu'elles sont RRS actuellement tout en n'étant pas rattachées à un collège RRS : 11 écoles

Bordeaux : mat Barbey, mat Beck +élém Buisson rattachées à Alienor

Le Barp : mat les lutins, La Fontaine et Ballion rattachées à Marcheprime

Cavignac / Cézac : rattachées à Peujard

St Laurent des Combes rattachée à Duras Libourne

Jau Dignac / Loirac rattachée à Soulac

Par exemple, Carle Vernet et Belcier dépendent du collège Aliénor qui n'est pas en EP mais ces écoles en EP étaient rattachées administrativement au RRS Goya. Carle Vernet serait encore « assimilée » EP avec maintien des moyens sur 4 ans ; Belcier sortirait directement d'EP

C'est l'opacité la plus totale.

Aucune transmission aux organisations syndicales ni sur les critères, ni sur la façon de distribuer les moyens.

Suivant ce qu'avait annoncé la ministre, le Dasen est entré dans une démarche de traitement au cas par cas des écoles. Il consulte directement les écoles (cas de Bègles Sembat, Saint Maurice, Saint Symphorien), rencontre les élus et traite avec eux. Exit les représentants du personnel.

3) Dans les REP+

Une enseignante de Lormont parle de la situation dans les secteurs Eclair (futurs REP+)

Différentes appellations au fil des années: ZEP puis RAR (réseau ambition réussite) puis Eclair puis REP+.

On est passé du discours de la réussite de tous à celui de la réussite de chacun avec le jargon et les dispositifs qui vont avec :

Contrats d'objectifs, repérage de talents, internats d'excellence, évaluation permanente, etc...

Les dispositifs se sont enchaînés sans qu'il y ait de bilan.

Quels sont les moyens renforcés dans ces secteurs :

Présence d'un enseignant surnuméraire dans chaque école: en fait, ceci n'est pas une réalité.

9 jours par an où les enseignants sont déchargés pour travailler sur les projets

L'an prochain : doublement de la prime zep

Mise en place d'un pôle petite enfance (l'équivalence des jardins d'éveil dont on parlait sous Darcos)

Le pilotage du dispositif Eclair :

Il faut rendre des comptes tout le temps. (remplir des tableaux, écrire des projets, rendre des comptes sur les projets de l'institution, ...)

Conseil école/collège, une rencontre toutes les semaines, durant laquelle les enseignants sont tenus de parler des projets de l'institution.

Multiplication des réunions

Profilage des postes

Prime au mérite avec une part variable

Perte de sens du métier, du pourquoi on fait les choses.

4) Compte-rendu de la mobilisation sur Saint Symphorien et Lussac

Deux parents d'élèves de Saint Symphorien nous font part de leur rencontre avec le Dasen le 20 décembre.

Le Dasen leur a promis le maintien des moyens (maintien du seuil de 25 élèves, maintien du poste de coordinateur) mais refus de faire une mention écrite de cela.

Il devrait rencontrer les maires et le sous-préfet en janvier. Les moyens devraient être connus officiellement fin mars a-t-il annoncé.

Côté mobilisation, il n'est plus question pour l'instant de repartir sur des journées écoles mortes, cette action a été menée durant 15 jours avec succès en décembre (très bien suivie par les parents, « cadenaçage » de toutes les écoles du secteur et du collège) mais les parents ne souhaitent pas poursuivre sous cette forme.

A Lussac (présence d'un parent ce soir), une AG s'est tenue mardi 6 janvier et a réuni 25 personnes. Volonté de ne rien lâcher. La mobilisation doit rentrer dans une autre phase.

5) Débat sur la mobilisation

Morcellement des annonces, traitement au cas par cas directement avec chaque école, mise en fiction des réseaux avec les conseils école/collège,... ces pratiques sont menées pour éviter une mobilisation large.

On attaque d'abord l'éducation prioritaire, on morcelle les annonces, on annoncera ensuite via les cartes scolaires et les dotations aux établissements les moyens qui seront à coup sûr réduits, on indique que pour plus de justice sociale, pour mieux répartir les moyens, on enverra sur le terrain les IEN pour recenser les besoins et mieux y répondre.

Sur le terrain on pourrait avoir l'impression d'être mieux pris en compte puisque la hiérarchie se déplace. En réalité c'est un déni des instances avec représentants du personnel qui sont là pour défendre toutes les écoles. Quel contrôle de l'attribution des moyens pourra-t-il être fait ?

Quels critères pour l'attribution des moyens par école ? (l'indice CSP est par exemple un élément non connu dans les écoles). Qu'en est-il des contrats CAPE ? Un directeur d'école ne peut signer aucun contrat !

Ces contrats seront-ils signés avec les élus locaux ?

Beaucoup de zones d'ombre qui laissent ouvert le champ de la dérégulation, de la destruction de l'éducation nationale et d'une égalité sur le territoire, les REP et REP+ étant les laboratoires du démantèlement.

Il s'agit d'une transformation de l'école.

On ajuste la politique éducative à la politique libérale d'austérité.

On fait tomber les seuils (critère objectif qui permettait d'avoir une transparence pour les ouvertures et fermetures de classes) et on fait du cas par cas pour adapter le terrain aux restrictions budgétaires.

Dans le cadre des pratiques menées, il faut veiller à ne pas se diviser. Pour gagner, il faut une mobilisation large. Cette politique touchera toutes les écoles, tous les établissements, qui verront les moyens se dégrader encore. Chacun doit en prendre conscience. Il faut donc informer.

(Les premières annonces carte scolaire pour le primaire et DGH (collège) tomberont dans les prochaines semaines.

Chacun pourra alors se rendre compte concrètement des répercussions.)

Mobilisation :

Une grève est annoncée le 3 février. Tout le monde regrette cette date tardive.

Il va falloir informer et structurer le mouvement.

Maintenir la mobilisation dans nos secteurs.

Élargir la mobilisation éducation prioritaire.

S'appuyer sur la mobilisation des secteurs en lutte en novembre/décembre pour élargir.

C'est une autre étape, toutefois il faut maintenir la mobilisation sur nos secteurs. De quelle manière ? Sous quelle forme ? On est tous d'accord pour ne pas lâcher. La mobilisation a permis de tisser des liens entre parents / enseignants du primaire / enseignants du secondaire. C'est un atout.

Pistes :

Contacteur les écoles sortantes de l'EP

Mettre en place des coordinations avec le soutien des syndicats.

Faire une adresse des secteurs en lutte aux écoles et établissements de Gironde

Décisions :

- Appel à **une journée écoles et collèges morts dans toutes les écoles de Bègles et dans tous les secteurs** où cela peut être mis en place **mercredi 21 janvier**

- **Samedi 17 janvier : rassemblement à Bordeaux à 14h** chaîne humaine ou autre – RV au miroir d'eau.
Appel du secteur de Bègles aux autres secteurs touchés à se retrouver

- **Délégation d'enseignants du primaire RRS Berthelot pour passer dans les écoles de Bègles** rencontrer les collègues.

- Mise en lien avec les associations d'étudiants

Prochaine AG jeudi 15 janvier à 19h - proposition de se retrouver à l'école Carle Vernet élémentaire (une confirmation du lieu sera faite)